

Les rappels faits au cours de l'Assemblée Générale du 20/10/2021:

Travaux à effectuer par l'ASL :

Les travaux de réparation de l'arche allée François Truffaut ont été finalisés le 10 janvier 2022.

Le coût de cette réparation s'est élevé à 2200 Euros.

Rappel pour l'entretien des maisons :

Nous rappelons à nouveau que certaines maisons n'ont pas fait l'entretien de leurs façades. Pour certaines un nettoyage minimal est indispensable. Il en est de même pour certains portails qui nécessitent une intervention. Merci de bien vouloir vérifier si vous êtes dans ce cas, et profiter du printemps pour faire ces actions de rajeunissement !

Rappel des panneaux publicitaires et brise-vue :

Lors de l'AG nous avons rappelé l'interdiction de poser sur les façades, pignons des maisons, tout panneau publicitaire ou professionnel. De même les brise-vues au dessus des murs ne sont pas autorisés. Tous les propriétaires qui avaient oublié ces contraintes ont été contactés et le problème résolu sans difficulté. Merci à eux et merci à tous de respecter cette contrainte pour l'harmonie du lotissement. (cf : Cahier des charges Titre V : clôtures et plantations).

Problèmes de stationnement :

Nous nous devons de rappeler que le stationnement sur les trottoirs n'est pas autorisé et dangereux (cf : cahier des charges : page 17 chapitre 5 Point 8). Les voies sont publiques, la police municipale est en charge de faire respecter ces règles.



ASL du MONTHUCHET
Mairie de Saulx les Chartreux
91160 Saulx les Chartreux
Tel : 06 69 07 22
Mail : asllemonthuchet@gmail.com
Site : WWW.asllemonthuchet.com

LES NEWS DU MONTHUCHET **Mars 2022 N° 2**

EDITO

Nous avons édité un premier numéro des « News du Monthuchet » en février 2021.

Comme promis à l'assemblée Générale et pour répondre à la sollicitation de copropriétaires, nous vous invitons à ce nouveau numéro qui vous apportera les dernières nouvelles concernant notre lotissement :

- Le rendez vous avec la mairie le 24 mars 2022.
- Quelques reprises des décisions de l'AG semblent nécessaires

Nous éditerons sous peu un prochain journal dans lequel nous reprendrons les sujets d'importance dans le détail.

Nous vous souhaitons bonne lecture et restons à votre disposition pour échanger sur ces sujets.... et ceux du lotissement....

Le BUREAU : A. Nicault, C. Languille, J. Courtial, JJ.Paillard, V. Carré

Le rendez-vous avec la mairie le 24 Mars 2022

Nous passerons sur les difficultés pour obtenir ce rendez-vous !!

Voici un bref résumé des points abordés et des réponses de Monsieur le Maire.

1- Etat du lotissement :

Nous alertons à nouveau sur l'état dégradé des rues et voies du lotissement (G. Brassens, L. Aragon).

Réponse : M. le Maire prend note mais signale que « presque tout Saulx serait à refaire » ! et ne donne aucune date pour une quelconque réfection.

2- Dépôts d'ordures dans le lotissement et coté Tour Adam :

Réponse : M. Le maire n'en peut plus et en a plus qu'assez de passer son temps à chercher qui dépose ! Il prend bonne note et va faire passer les services techniques pour un ramassage.

3- Taille des arbres :

La municipalité attend la réponse sur des offres de marché avec des sociétés d'espaces verts. Un des membres du bureau propose un intervenant : les coordonnées vont être transmises à la mairie. A nouveau aucune date d'intervention annoncée.

4- 1001 ViesHabitat (1001 VH):

Le projet de démolition et reconstruction des maisons en bois est toujours en arrêt. Nous réitérons notre souhait de participer aux réunions tripartites, en accord avec le M. Le Maire.

Par ailleurs nous allons intervenir auprès de cette société pour qu'elle fasse faire l'entretien des façades des maisons en crépi rue Louis Aragon.

5- La Tour Adam :

Elle a été rebaptisée, sur initiative de la mairie « maison des arts » !!!!!
La mairie y a installé l'atelier de peinture après avoir procédé à des travaux intérieurs (électricité, éclairage, chauffage). Il devrait y avoir d'autres travaux ultérieurement sur l'extérieur. Nous n'avons pas de date précise.

6- Les écoles :

D'importants travaux d'agrandissement et de réorganisation maternelles/ primaire sont prévus sur les écoles et principalement sur Anatole France. Il n'y aura pas d'ajout de parking. Le maire pense que les parents accompagneront les enfants à pieds.
le coût de ces travaux est estimé à 8 millions d'euros.

7- Protection vidéo :

La pose des caméras dans le village doit commencer le 11 avril et se terminer fin avril. C'est la gendarmerie qui a étudié la ville et décide des emplacements pour ces caméras. Le maire ne peut pas nous donner le plan exact de ce qui est prévu.

8- Le campement des Roms à proximité du lotissement

Une procédure d'expulsion est en cours auprès de la préfecture.

9- Problème de la fibre :

Nous avons à nouveau alerté le maire sur les nombreux problèmes liés à la fibre. Nous sommes restés sans réponse.

Voici donc un résumé de cet entretien. Vous constaterez que nous ne sommes pas satisfaits de la qualité et du peu de réponses apportées par notre interlocuteur.